



Association Générale des Étudiants Hors Campus de l'UQTR

APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Vice-présidence aux communications

L'AGEHC est une association étudiante reconnue en vertu de la Loi du Québec portant sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Ses membres sont les étudiants hors campus de l'UQTR, présents dans plusieurs régions du Québec, dont la Capitale-Nationale, la Montérégie, Lanaudière et le Centre-du-Québec.

Sous la responsabilité du président de l'Association, la vice-présidence aux communications est responsable des outils de communication aux membres.

Tâches et responsabilités :

- Elle participe au choix et à la conception des articles promotionnels.
- Elle assure la mise sur pied d'un comité agenda avec la vice-présidence aux activités.
- Elle maintient à jour un calendrier de publications (Web et médias sociaux).
- Elle stimule et aide les responsables de projets à créer du contenu.
- Elle gère la mise à jour du contenu du site Web et autres publications corporatives.
- Elle veille à entretenir et développer l'image de marque de l'AGEHC.

Profil recherché :

- Elle détient une expérience dans un domaine lié à la communication ou au marketing.
- Elle maîtrise la langue française
- Elle est autonome et à l'aise avec la production de documents de communication.
- Elle est sensible aux préoccupations des étudiantes et étudiants.

Conditions d'implication :

- Une bourse d'implication selon les modalités prévues dans les Statuts et règlements.
- Politique de reconnaissance de l'implication étudiante
- Durée du mandat : Sessions d'automne 2020, d'hiver 2021 et d'été 2021

Processus d'élection

Les personnes intéressées par le poste doivent transmettre une lettre de présentation et un curriculum vitae à l'adresse : info@agehc.ca. Les élections auront lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AGEHC, le 26 septembre 2020.